

Jeunes Architectes de Belgique.

Ce 15 février, la chambre doit examiner des propositions de loi de réforme de l'Ordre des architectes, propositions poussées par des partis politiques flamands (NVA et CD&V principalement) et soutenues par des intérêts particuliers. L'Ordre des architectes a pour sa part réalisé une contre-proposition de réforme qu'il compte présenter à travers une interpellation.

Le **JAB** déplore fortement que d'aucun tentent d'imposer des réformes radicales, pour ne pas dire coperniciennes, aux structures de la profession sans consulter le moins du monde les premiers intéressés. C'est moins étonnant quand on constate que ces projets ont pour seules motivations des visées communautaires (continuer de découper tout ce qui peut encore l'être) et sont surtout défendus par ceux-là mêmes qui ont tout intérêt à ce que l'Ordre ne soit plus qu'une « coquille vide » pour interpréter à leur guise la déontologie et le droit du travail.

Nous regrettons tout autant que l'Ordre, agissant dans la précipitation, nous sollicite en dernière minute pour approuver un projet alternatif qu'il a élaboré dans sa tour d'ivoire.

Néanmoins, le **JAB** soutien la proposition de l'Ordre pour ce qui est de la réforme structurelle de celui-ci, convaincu que la création de chambres constituées de mandataires élus et de représentants des associations professionnelles est un bien meilleur outil en terme de représentativité, et donc d'efficacité à défendre l'intérêt général dans l'exercice de la profession. La simplification des échelons provinciaux et fédéral nous semble également une bonne chose.

Le **JAB** continue par ailleurs d'œuvrer en vue de réformes profondes et concertées sur toutes les problématiques cruciales qui contribuent à la situation catastrophique que nous vivons aujourd'hui. La porte est toujours ouverte à tous les acteurs représentatifs et de bonne volonté pour contribuer à ce défi.

Le **JAB**